

## ANNEXE 2 - DÉPENSES DE PLUS DE 25 000\$ (article 955, 3<sup>E</sup> alinéa)

DÉNEIGEMENT SERGE CARRIER (contrat déneigement)	108 281,24\$
MINISTÈRE SÉCURITÉ PUBLIQUE (service police)	44 700,00\$
CLAUDE CARRIER INC. (rechargement 6e Rang)	46 466,95\$
CARRIÈRE STE-ROSE (rechargement 6e Rang)	47 080,07\$
MAXI MÉTAL INC (camion incendie)	276 868.83\$

## ANNEXE 3 - RAPPORT FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2009

	BUDGET 2009	RÉALISATION 30 septembre 2009
<b>RECETTES</b>		
Taxes	653 967\$	621 143\$**
Paiement tenant lieu de taxes	20 098\$	15 459\$
Recettes de sources locales	55 870\$	128 037\$***
Transferts inconditionnels	47 200\$	43 214\$
Transferts conditionnels	410 007\$	184 743\$
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 187 142\$</b>	<b>992 596\$</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Administration générale	181 242\$	142 343\$
Sécurité publique (police)	44 591\$	22 350\$
Sécurité publique (incendie)	53 415\$	61 752\$
Transport	426 230\$	331 382\$
Hygiène du milieu	103 692\$	98 186\$
Urbanisme et mise en valeur	25 513\$	24 421\$
Loisirs et culture	55 097\$	63 001\$***
Frais de financement	91 623\$	60 760\$
Remboursement capital	205 739\$	59 300\$
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>1 187 142\$</b>	<b>863 495\$</b>

Hector Provençal, Maire

\*\*Revenus taxe camion incendie transférés dans revenus reportés

\*\*\*Revenus et dépenses Etchemins en forme inclus dans ces postes et non budgétés

# RAPPORT DU MAIRE



MUNICIPALITÉ SAINTE-ROSE-DE-WATFORD

Par Hector Provençal, maire

Le 9 novembre 2009

*Situation financière de la  
Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford*

**Chers contribuables,  
Membres du conseil municipal,**

Selon les dispositions de l'article 955, du Code municipal, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget devant le conseil, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance du conseil, qui cette année sera tenue le 9 novembre 2009.

De plus, en vertu du projet de loi 24, 1988, chapitre 30, concernant le traitement des élus municipaux, sanctionné le 17 juin 1988, le maire doit inclure dans son rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité, une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

## ÉTATS FINANCIERS 2008

Nos états financiers ont été vérifiés par la firme Blanchette, Vachon et Associés, comptables agréés. Les comptables font états de recettes de 948 358\$, de dépenses de fonctionnement de 825 051\$ et des dépenses d'immobilisation de l'ordre de 110 642 \$. Le surplus d'exercice est de 31 116\$ au 31 décembre 2008 ajouté au solde de l'année 2007 qui était de 90 916\$, la réserve à la fin de l'exercice 2008 était de 108 780\$. Nous avons eu un taux global de taxes uniformisé de 1,7777\$.

## EXERCICE 2009

L'exercice 2009 se déroule bien. Les importants dossiers traités cette année sont entre autres : l'achat du camion incendie, d'une échelle et d'équipements pour les pompiers, radios portatives, formation de 3 nouveaux pompiers, système de surveillance à la caserne incendie, creusage des fossés du 6e Rang et du rang de la Famine Nord, le rechargement du 6e Rang. Une faucheuse pour l'entretien du bord de nos routes a été acquise et installation d'une borne sèche. Gérance d'un budget de 188 000\$ pour Etchemins en forme pour la période du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010, 3% de ce budget est remis à la municipalité.

## INDICATION 2010

Nous ne prévoyons pas de surplus pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2009. Nos priorités pour l'an 2010 : nous avons une subvention confirmée de 16 000\$ pour l'élaboration d'une politique familiale, dossier qui nous tient à cœur. Nous aurons à préparer un dossier pour le Pacte Rural, nous continuerons d'améliorer nos routes. Nous travaillerons sur les dossiers qui se présenteront à nous durant la prochaine année. Nous continuerons de servir la population le mieux et au moindre coût possible en étant visible, accessible et disponible à tous, demeure notre objectif principal.

## CONCLUSION

Ceci complète les devoirs et responsabilités que nous impose l'article 955, du code municipal. Nous nous efforcerons de mener à bien nos priorités d'action afin d'assurer à tous nos contribuables une administration efficace en fonction des besoins et de la capacité de payer de nos citoyens.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL 1er janvier au 31 octobre 2009

	Rémunération	Allocation	Total
<b>Maire</b>	<b>3 497\$</b>	<b>1 749\$</b>	<b>5 246\$</b>
<b>Préfet</b>	<b>12 307\$</b>	<b>6 153\$</b>	<b>18 460\$</b>
<b>Conseillers</b>	<b>1 166\$</b>	<b>583\$</b>	<b>1 749\$</b>
<b>Représentant MRC</b>	<b>733\$</b>	<b>367\$</b>	<b>1 100\$</b>

\*Rémunération et allocation pour siéger à la MRC (défrayées par la MRC) pour les 10 premiers mois de l'année 2009.

### ANNEXE 1 - DÉPENSES DE PLUS DE 2 000\$ AVEC TOTAL DE PLUS DE 25 000\$ (article 955, 4<sup>E</sup> alinéa)

CLAUDE CARRIER INC (pelle (fossé, borne sèche, ponceau, drainage), niveleuse, camion)	49 215,42\$
MRC DES ETCHEMINS (quotes-parts)	69 841,18\$
MRC DE BELLECHASSE (quotes-parts)	25 611,00\$
RÉGIE INTER DÉCHETS CJLLR (ordures & recyclage)	31 901,00\$
TRANSPORT ADRIEN ROY & FILLES (calcium liquide)	29 007,13\$